

CAP COUVREUR

UFA Guynemer - Saint-Pol-sur-Mer

BÂTIMENT

NIVEAU 5



LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel du bâtiment. Il travaille dans une entreprise de couverture qui assure l'étanchéité des toitures. Sur le chantier, le couvreur intervient après le charpentier. Il réalise ou répare la toiture dans un but de protection et éventuellement d'amélioration esthétique du bâtiment. Il participe à la préparation et à l'organisation du chantier. Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, il est capable de :

- mettre en place un échafaudage avec ses protections ;
- préparer la toiture (pose et réparation de voliges, insertion de matériau isolant, etc.) ;
- placer et fixer les tuiles, ardoises et autres matériaux de couverture ;
- appliquer des produits de traitement et de protection ;
- réaliser les ouvrages de zinguerie, d'étanchéité ou d'isolation extérieure.

LA FORMATION

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise. Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance. Le nombre d'heures de cours est moins important que dans le système scolaire classique.

- Enseignement général : 420 heures pour les 2 ans
- Enseignement technologique et professionnel : 384 heures

Epreuves d'examens évaluées en CCF (Contrôle en Cours de Formation) mais aussi en CP (Contrôles Ponctuels). La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine en centre de formation, 3 semaines en entreprise

DÉBOUCHÉS

Le CAP conduit directement à la vie active, cependant il est possible d'envisager une poursuite d'étude afin de se spécialiser ou de se perfectionner.

POURSUITES D'ÉTUDES

- BP Couvreur
- MC Zinguerie
- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti (dernière session d'examen avec cet intitulé en 2015)

CONDITIONS D'ACCÈS

- Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Être âgé(e) entre 16 et 30 ans.
- Être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

INFOS PRATIQUES

Internat : **oui**

Accès : Gare de Dunkerque
Bus C2

Site : <http://georges-guynemer-saint-pol-sur-mer.savoirsnumeriques5962.fr/>

Tel : **03.28.64.57.49**

Mail : ufa.guynemer@ac-lille.fr

